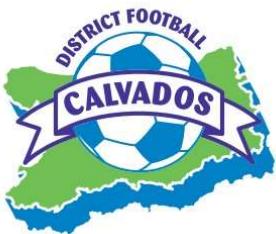


COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS



Réunion du Mardi 17 Février 2026

Procès-Verbal n°22

Présents : Olivier **DELILLE** – Dominique **FLEURY**– Bruno **GODEFROY** – Anne Marie **RABAUD** – Michel **ROUSSEAU**

Objet : Championnat U15 et Coupe U16

I. Organisation des compétitions Printemps U15

En U15, Départementale 2 – Groupe B, le club de JS Douvres a demandé à être placé dans le groupe A. Le club remplace l'exempt, cette demande est acceptée par la commission.

La composition des groupes en U15 - Départementale 2 devient :

- **Départemental 2 Groupe A**

ES BARBERY 1	MOS 2	ASL CHEMIN VERT 1	SM CAEN F 2	AS ST VIGOR LE GRAND 2
AF VIROIS 2	USI LA GRAVERIE 1	AS CAHAGNAISE 1	JS DOUVRES 1	US VILLERS BOCAGE 1

- **Départemental 2 Groupe B**

SC HEROUVILLE 2	FC THAON BRETEVILLE 1	ES CORMELLES 1	AS VERSON 2	CHL TERRE ET MER 1
FC CAEN SUD OUEST 1	CL COLOMBELLOIS 1	A.F.T FC 1	FC CASTELET 1	EXEMPT

Les autres compositions de groupe pour les compétitions U18, U16 et U15 sont confirmées.

Les calendriers paraîtront dès que possible sur le site internet du District du Calvados.

II. Organisation de la Coupe U16

La commission a fixé les dates des tours de la Coupe U16.

Compte tenu du nombre d'équipes (13), la commission décide de fixer les dates suivantes :

Tour 1 : 4 avril

Tour 2 : 2 mai

Quarts de finale : 14 mai

Demi-finales : à déterminer

Finale : à déterminer

Les décisions de la commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le délai de 48 heures suivant sa notification sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Le Président de séance,
O. DELILLE



Le Secrétaire de séance,
D. FLEURY

